

PRESIDENCE



Réf : 001/PDT/ANJ-CIV

DISCOURS DE NOUVEL AN (2024) DU PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DES JEUNES DE COTE D'IVOIRE

Dynamiques membres du Bureau Décisionnaire National,
Honorables Coordonnateurs de Régions,
Honorables Délégués Départementaux et Communaux,
Chers membres ordinaires,
Chers sympathisants de l'ANJ-CIV,

Je tiens à vous exprimer mes encouragements les plus sincères et profite de cette occasion pour vous adresser mes salutations les plus fraternelles. Comme vous le savez, l'année 2023 a été exceptionnelle, car marquant-elle l'année de la création de notre illustre organisation. Je suis infiniment reconnaissant à toutes ces braves personnes qui de près ou de loin ont œuvré pour que naisse cette noble machine.

En effet, depuis 2018 nous avons entamé sa conception. Comme une charmante, il a été question de prime abord de la courtiser (Cette jeunesse ivoirienne parlementaire). Nombreux sont issus de l'association le PJCI (Parlement des jeunes de Côte d'Ivoire) et du PJLCI (Parlement des Jeunes Leaders de Côte d'Ivoire) et bien d'autres organisations de jeunes de Côte d'Ivoire. C'est en 2022 qu'elle a succombé à notre charme. Dans la foulée, **S.E.M ALASSANE OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire dans son adresse de nouvel an à la nation, précisément le 31 décembre de cette même année en plaçant l'année 2023, année de la jeunesse, nous donna assez

PRESIDENCE

de force pour nous surpasser et faire naître l'Assemblée Nationale des Jeunes de Côte d'Ivoire.

Chers honorables collaborateurs, je puis vous rassurer que nous, L'ANJ-CIV n'est point un enfant prématuré. Si bien qu'elle a suivi tous les processus de naissance d'un enfant. Alors, le 7 janvier 2023 en assemblée générale extraordinaire, nous nous sommes réunis pour sa création. Et, le 14 janvier 2023, elle a été adoptée lors d'une autre assemblée générale qui s'est soldée par mon élection en tant que Premier Président du Bureau Décisionnaire National de l'Assemblée Nationale des Jeunes de Côte d'Ivoire ainsi que celle de deux autres collaborateurs pour le compte du commissariat aux comptes ; ce, pour un mandat de 03 ans comme le veulent les statuts et règlements.

Dynamiques collaborateurs, notre organisation a en ce jour franchi le 3/4 des étapes. Car pour l'heure, elle a été enregistrée sous le N°9161 à la mairie de YOPOUGON, numéro relatif au reçu de dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale électorale. Pour ce Premier mandat 2023-2026 de l'ANJ-CIV et s'appuyant sur les maîtres mots de la devise de notre organisation qui est : Une jeunesse parlementaire républicaine engagée pour une Côte d'Ivoire unie et prospère ; mon ultime mission dans l'urgence a été de l'implanter sur toute l'étendue du territoire national. Chose faite ! Grâce au concours et au travail acharné de tous les membres fondateurs. Bravo à nous !

Vous avez cru en notre vision et rêvé avec moi. Il n'est plus nécessaire d'abdiquer chers miens. D'ailleurs, la procrastination est à proscrire de nos pas. Je profite de cet instant solennel pour tendre la main à l'organisation sœur, le **SENAT DES JEUNES DE CÔTE D'IVOIRE** pour qu'ensemble en 2024 nous travaillions de concert car le vœu le plus cher de notre Président, **S.E.M ALASSANE OUATTARA**, c'est de voir ses enfants unis et travailler ensemble pour donner fière allure à la jeunesse ivoirienne.

Depuis sa création, les défis ont été notre quotidien, mais nous avons su surmonter chaque obstacle pour établir et enraciner l'Assemblée Nationale des Jeunes de Côte d'Ivoire. L'objectif fondamental de notre organisation est de contribuer à la prise de conscience de la jeunesse ivoirienne en lui offrant des

formations de qualité, afin qu'elle puisse apporter sa contribution au développement de notre cher pays, la Côte d'Ivoire. Jusqu'à présent, cet objectif est resté constant et a guidé chacune de nos actions.

Il est regrettable mais réaliste de constater qu'au cours des onze derniers mois, l'ANJ-CIV a rencontré diverses difficultés, notamment en ce qui concerne le financement des activités et les moyens de déplacement pour nos réalisations. Cependant, au cours de cette période, nous avons également réalisé de grandes prouesses, telles que la création de notre site web (<https://www.anj-civ.org/about>) et la croissance de notre page Facebook officielle qui compte désormais plus de 1500 abonnés (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100093318493463&mibextid=WkWL>).

Nous avons également réussi à implanter l'ANJ-CIV sur l'ensemble du territoire ivoirien, avec 154 sections départementales et communales couvrant l'étendue du pays. C'est une avancée significative, mais le plus grand défi qui nous attend, chers collaborateurs, est de maintenir cette dynamique et d'impacter positivement nos communautés.

Chers honorables, je suis fier de vous et de votre engagement. Grâce à votre dévouement, nous progressons chaque jour davantage. Pour l'année 2024, qui sera l'année de l'expansion et de la mise en pratique de nos actions, nos priorités sont claires. Il s'agit notamment de l'acquisition du statut légal, de la régularisation du statut de tous les membres, de la mise en place d'une base de données complète et enfin de la collaboration avec l'institution mère qu'est l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire. Nous anticipons prochainement une activité de présentation des vœux de nouvel an à l'attention du Président de **l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, Monsieur ADAMA BICTOGO.**

Je ne saurai finir un tel discours sans remercier notre capitaine national: **Le Président Ibrahima Diabaté**, Président du Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire, pour ses conseils et ses orientations. Si nous en sommes là aujourd'hui, c'est par son coaching. Merci Président !

PRESIDENCE

Chers honorables, sachant votre dynamisme, votre détermination et votre rigueur, j'ai la certitude que nous accomplirons les tâches à venir ensemble, car ensemble, nous sommes plus forts. Comme le disait un grand homme, **"qui veut devenir grand doit rêver grand"**. L'ANJ-CIV aspire à devenir grande, et c'est pourquoi, pour l'année 2024, nous avons pour objectif d'avoir un siège et d'être lauréate du prix d'excellence décerné à la meilleure organisation de jeunesse de Côte d'Ivoire.

Pour conclure, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères pour cette année 2024. Que celle-ci soit couronnée de succès et de réussite dans tous vos projets et entreprises. Passez de joyeuses fêtes de fin d'année !

Vive la Côte d'Ivoire !

Vive L'ANJ-CIV !

Fait, à Abidjan le 01 Janvier 2024

<i>NDM & PRENOM</i>	<i>FONCTIONS</i>	<i>SIGNATURE</i>
Gael ZIAN	Président en exercice du Bureau Décisionnaire de l'Assemblée Nationale des Jeunes de Côte d'Ivoire ANJ-CIV	